REFERENTIELS DE LA CERTIFICATION « INFOGRAPHISTE MULTIMEDIA »

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	BLOC DE COMPETENCES 1 : Composer les éléme	nts graphiques et préparer la réalisation	.
Dans le cadre d'une problématique de communication l'Infographiste Multimédia s'approprie la demande, détermine les technologies et les techniques et organise son plan de production à partir du brief créatif élaboré par le Directeur artistique ou le chef de projet. A1.1 – Sur la base d'échanges oraux et de documents de travail, (cahier des charges, charte graphique, brief créatif) élaboration des réponses graphiques attendues.	C1.1.1- Identifier les informations implicites et nécessaires à la réalisation du projet (budget, quantité, délais, type de fabrication) afin d'évaluer le travail à fournir et de valider la démarche de production. C2.1.1-Traduire les directives et les solutions créatives du chef de projet ou du Directeur artistique en propositions graphiques adaptées pour répondre à la demande. C3.1.1-Elaborer les axes principaux des éléments graphiques afin d'organiser la planche tendance à destination du commanditaire (Directeur artistique, chef de projet). C4.1.1 -Présenter au commanditaire le document type « mood board » (planche tendance) déclinant l'orientation graphique et technique du projet afin d'obtenir sa validation.	Type: Mise en situation professionnelle simulée. Compétences évaluées: C1.1.1/C2.1.1/C3.1.1/C4.1.1 Modalité: à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) formalise à <u>l'écrit et présente à l'oral</u> devant un jury les documents suivants Dossier de réalisation incluant: -Les informations contextuelles et les contraintes de réalisation -Les planches tendances -Les principaux élément graphiques. Document de présentation accompagnant <u>l'oral</u> .	Pertinence des informations recueillies, de choix créatifs dans le respect du cahier des charges: -Les Informations nécessaires sont identifiées précisément: - Contexte et contraintes - Problématique formulée - Cible et environnement identifiés - Délais de rendu connus -La traduction des données initiales en propositions graphiques est cohérente et argumentée. -Les choix graphiques sont conformes aux intentions initiales et argumentés. -Les contraintes techniques sont prises en compte et respectées. -L'intention graphique est illustrée et détaillée dans la planche tendance (mood board) et répond aux attentes du commanditaire. -La présentation est précise et argumentée. -Les objections sont intégrées et des solutions sont identifiées. -La validation par le commanditaire est obtenue.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A2.1 – Organisation et préparation du plan de travail dans le respect de l'orientation créative validée et des moyens, outils graphiques et logiciels disponibles et connus.	C1.2.1-Identifier les moyens et les outils disponibles et adaptés afin d'évaluer la faisabilité de la construction des éléments graphiques. C2.2.1-Formaliser le plan de travail pour organiser	Compétences évaluées : C1.2.1/C2.2.1/C3.2.1/C4.2.1 Modalité : à partir d'une étude de cas le(la)	Pertinence des choix techniques, qualité et précision de l'organisation de travail : -Les moyens techniques sont évalués. Indicateurs : Faisabilité du projet en rapport avec les moyens techniques et outils à disposition et connusLes outils professionnels sont identifiés et
	la production des éléments graphiques dans le respect du cahier des charges.	candidat(e) <u>produit et formalise à l'écrit</u> les documents suivants : -La liste des moyens et des outils techniquesLe plan de travail pour la productionLe plan numérique et fonctionnel de	cohérentsLes logiciels sont identifiés et adaptés aux attentes de la productionLe plan de production est précis et ordonné. Indicateurs: Outils nommés, techniques identifiées, délais définis, moyens décrits.
	C3.2.1-Élaborer l'arborescence du classement des fichiers numériques (textes, images, logo, charte graphique) afin d'assurer le partage des informations, leur stockage et leur sécurisation.	l'organisation et du stockage des données (nomenclature).	- L'arborescence de stockage des données est cohérente et fonctionnelle. -L'organisation des données est, précise accessible. <u>Indicateurs</u> : Nomenclature cohérente
	C4.2.1-Organiser les médias sources (textes, images) en fonction de leurs destinations et utilisations futures (print /web) afin d'optimiser leur traitement.		-Les médias sources sont classés et nommés dans le respect de la nomenclature définie. -Les médias sources respectent les formats attendus.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel		
visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	BLOC DE COMPETENCES 2 : Produire les sup	ports graphiques de communication.	
Dans le cadre d'un projet graphique validé,	C1.1.2- Appliquer les techniques dédiées à la	Type: Mise en situation professionnelle	Qualité des éléments graphiques, rigueur et
l' Infographiste Multimédia produit les	création dans le respect des codes définis et	simulée.	<u>précision de la réalisation</u> :
supports de communication attendus (imprimé et Web) en mettant en œuvre les	normés pour produire les éléments graphiques.	Compétences évaluées :	-La demande du commanditaire est respectée. -Les outils infographiques sont choisis et
techniques et technologies de réalisation numérique.	C2.1.2-Mettre en œuvre les outils infographiques	C1.1.2/C2.1.2/C3.1.2/C1.2.2/C2.2.2/C3.2.2	compatibles.
'	numériques pour composer la mise en page et le		-Les éléments graphiques produits sont cohérents. -La charte graphique est définie dans le respect de
A1.2- Élaboration des pré-maquettes	traitement de l'image (pré-maquette).		l'identité visuelle. -L'ensemble des éléments graphiques répondent à
en utilisant les outils de la PAO (publication assistée par ordinateurs)			la direction artistique.
dans le respect du cahier des charges	C3.1.2- Evaluer avec le commanditaire les aspects	Modalité : à partir d'une étude de cas le(la)	-Les formats sont conformes aux attentes. -Les contraintes ont été prises en compte et
défini.	graphiques de la pré-maquette réalisée afin d'obtenir la validation de production.	candidat(e) produit les livrables suivants : -Les éléments graphiques créés et attendus	intégrées. -La pré-maquette est validée.
	a obtemi la vandation de production.	-Les pages composées	
	C1.2.2-Appliquer à la maquette validée les règles	-Les pré-maquettes optimisées.	-L'ergonomie de lecture est construite dans le
A2.2- Réalisation de la mise en page	orthotypographiques et les règles de mise en page		respect des normes typographiques établiesLes informations sont hiérarchisées et respectent
du projet prépresse dans le respect	et de composition, afin d'optimiser l'ergonomie de lecture.		l'intention du message (textes et images).
du procédé de fabrication choisi.	de lecture.		
	C2.2.2- Employer les codes colorimétriques	Et formalise à l'écrit dans un document :	-L'organisation du document respecte l'imposition.
	adaptés afin de respecter les supports de	-Les points de vérification (respect des codes	-Les modes colorimétriques sont définis et argumentés et respectent le procédé d'impression.
	production (<i>print ou numérique</i>) et/ou les	colorimétriques des contraintes et des procédés d'impression).	argamentes et respectent le procede à impression.
	contraintes de l'impression.	process a impression.	
	C3.2.2- Vérifier les éléments produits au regard		
	des impératifs du cahier des charges (impression,		
	finition) afin d'assurer la mise en fabrication par		
	l'imprimeur.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A3.2-Composition et intégration des maquettes en HTML CSS d'un site web.	C1.3.2-Traduire les propositions graphiques pour les adapter au média numérique dans le respect de l'identité visuelle définie. C2.3.2-Intégrer les différents médiums (textes,	Compétences évaluées : C1.3.2/C2.3.2/C3.3.2/C4.3.2/ C5.3.2 Modalité : à partir d'une étude de cas le(la)	Rigueur et précision de la réalisation : -La charte graphique est respectéeLa structure du site et son arborescence sont respectéesLa maquette de mise en page respecte la structure HTMLLe formatage de la page est respecté
	images) pour composer les pages. C3.3.2-Construire les liens hypertextes et hypermédias dans un document HTML ainsi que le maillage interne afin de structurer le site. C4.3.2-Employer les feuilles de style (CSS) pour réaliser la mise en page des différents écrans du site. C5.3.2-Appliquer les règles d'ergonomie	candidat(e) produit les livrables suivants : -La maquette de mise en page comprenant les médiums intégrés, les liens hypertextes et hypermédias.	Indicateur: indentation du codeLes différents médiums sont intégrés dans le respect du langage HTML (balisage)Le style de la page respecte les normes CSS dans une page de style dédiéeLes liens hypertextes et hypermédias sont actifs et pointent vers l'information attendueL'ergonomie prend en compte les caractéristiques de l'utilisateur final.
A4.2-Production d'animations vectorielles 2D optimisées pour le web.	interactive (UI/UX) afin d'optimiser la navigation. C1.4.2-Identifier les propriétés de l'animation 2D à produire afin de déterminer la technologie adaptée. C2.4.2-Mettre en œuvre les outils numériques dédiés (logiciels d'animation vectorielle) pour réaliser les animations vectorielles dans le respect des propriétés identifiées.	Compétences évaluées : C1.4.2/C2.4.2/C3.4.2/ Modalité : à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) produit les livrables suivants : -Un bandeau animé -Une animation thématique -Une animation didactique	Rigueur et précision de la réalisation : -Les propriétés des animations vectorielles produites sont définies et expliquéesLes techniques d'animation sont appliquées et les mises en mouvement sont fluidesLa vitesse d'animation permet la compréhension du messageLes animations interactives sont testées et optimisées pour un affichage multi support -Les animations sont fonctionnelles et réagissent
	C3.4.2-Optimiser et publier une animation vectorielle 2D afin de tester son interactivité dans son contexte de fonctionnement.	-Un indicateur de chargement de page	comme attendu.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les connaissances, y	définit les critères et les modali	tés d'évaluation des acquis
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A5.2-Mise en ligne d'un site web sur un serveur.	C1.5.2-Tester l'ergonomie et l'adaptation du design du site et de son contenu sur différents	Compétences évaluées : C1.5.2/C2.5.2/C3.5.2	Rigueur et précision de la démarche, qualité de navigation :
	types de supports numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones) afin d'assurer une expérience de lecture et de navigation optimale à l'utilisateur final.	Modalité : à partir d'une étude de cas le(la) candidat(e) produit le livrable suivant :	-Le design défini est respecté. -La navigation est fluide. -Le protocole de transfert est appliqué. -Le site est responsive et s'adapte aux différents formats de supports (écrans).
	C2.5.2-Vérifier le fonctionnement des liens avant la mise en ligne pour mesurer la fluidité et	-Un site web hébergé, accessible, avec un nom de domaine.	-Le site est testé sur 3 navigateurs au moins. -Les temps d'affichage des pages sont cohérents au regard de l'appareil utilisé.
	l'efficacité de l'affichage sous différents navigateurs.		-L'information est organisée et les balises HTML sont efficacesLes images sont nommées et sont décritesLa qualité de la sémantique HTML respecte les principes de référencement.
	C3.5.2-Développer le référencement d'un site WEB afin d'en optimiser la visibilité en respectant la sémantique HTML, le balisage		

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
décrit les situations de travail et les	identifie les compétences et les connaissances, y	définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC	DE COMPETENCES 3 : Perfectionner sa pratiqu	e graphique via un apprentissage perma	nent.
Dans un contexte d'évolution permanente des tendances graphiques, des technologies, des codes de la communication et des nouveaux usages, l'Infographiste-multimédia met en œuvre une stratégie d'apprentissage continue pour maintenir son expertise en adéquation avec les besoins évolutifs du marché. A.1.3-Développement d'une démarche d'apprentissage par la veille et l'expérimentation afin de faire évoluer ses pratiques dans le champ du graphisme appliqué à la communication.	C1.1.3- Analyser des réalisations personnelles et/ou professionnelles pour questionner son développement graphique et faire ressortir les axes d'amélioration.	Type : A partir d'une situation de travail vécue. Compétences évaluées : C1.1.3/C2.1.3/C31.3/C4.1.3	Qualité de la restitution orale : -La présentation orale est construite et argumentée -Le discours est professionnel et accessible. Pertinence des tendances identifiées :
	C.2.1.3-Repérer les courants actuels (graphiques, numériques), les nouveaux codes de la communication ainsi que les nouvelles normes (fichier numérique, impression, code Web), afin de se constituer un référentiel de tendances et d'évolutions technologiques pour enrichir sa vision du métier.	Modalité: Sur la base d'une recherche des tendances actuelles (artistique, graphiques, numériques) et d'une sélection de ses propres travaux (imprimés et numériques), le(la) candidat(e) présente à l'oral devant un jury les livrables suivants:	-Les tendances actuelles repérées sont classées et nommées. -Les sources sont citées. -Un des courants graphiques identifiés est illustré et expliqué. -Les expérimentations (techniques et graphiques) sont consignées dans un book personnel.
		ues solutions formalisees.	-Le book, la demo reel ou le site web sont réalisés à partir de travaux personnels diversifiés et organisés autour d'un univers/ une thématique choisi par le(la) candidat(e).
	C4.1.3-Structurer les résultats des expérimentations afin de formaliser des réponses graphiques et techniques applicables en contexte de production.		-Les solutions sont appliquées et répondent de manière concrète à la problématique. -Elles n'engendrent pas de coût supplémentaire.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'E	
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	définit les critères et les modali	
visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	COMPETENCES 4 : Développer une posture pro	ofessionnelle adaptée à la réalisation gra	aphique.
Qu'il évolue au sein d'une équipe, qu'il participe ponctuellement à un projet collaboratif ou qu'il travaille en autonomie, en relation directe ou indirecte avec le commanditaire, l'Infographiste-multimédia adapte sa posture et son organisation de travail au contexte de production rencontré. A1.4-Développement de ses compétences interpersonnelles (communication, travail collaboratif, flexibilité, réactivité, adaptabilité) pour s'intégrer et travailler efficacement dans des contextes de réalisation graphique diversifiés.	C1.1.4-Analyser les caractéristiques du flux de production pour rendre son organisation de travail agile et efficace. C2.1.4-Reconnaitre le rôle et l'expertise de chaque acteur d'une équipe pluridisciplinaire (commanditaire, développeur, animateur 3D) afin de bien délimiter son périmètre individuel et d'optimiser ses activités de production dans le cadre du travail collaboratif. C3.1.4-Choisir un mode et des outils de communication adaptés pour interagir de manière fluide et pertinente avec les acteurs en fonction de leur place dans le projet.	Type: A partir d'une situation de travail vécue. Compétences évaluées: C1.1.4/C2.1.4/C3.1.4/C4.1.4/C5.1.4 Modalité: Sur la base du plan d'organisation de travail développé dans le cadre d'un projet, le(la) candidat(e) présente à l'oral devant un jury: Un document de présentation faisant état des éléments suivants: -L'analyse d'un flux de production -Les acteurs du projet et leur rôle -La nature de ses interactions avec les acteurs concernés -Les outils d'organisation et de communication et leur utilisation: - stockage des données, - reporting, - identification des problématiques de production, solutions adoptées	Qualité de la présentation orale: -La présentation orale est construite et argumentéeLe discours est professionnel et accessibleL'attitude est ouverte et favorise l'échange. Qualité du document de présentation: -Le document est graphique, organisé et fait état de synthèseL'ergonomie de lecture est respectée (typographie, couleur, symbole, pagination, caractères)Le flux de production est décrit et expliquéLes acteurs sont identifiés ainsi que leur rôle au regard du projetLe périmètre d'intervention du (de la) candidat(e) est délimité(e)La nature des interventions avec les acteurs au regard de leur fonction est décrite : relation commerciale, relation technique, relation hiérarchiqueLes outils d'organisation et de communication sont pertinents au regard de leur utilisation (envoi d'un fichier, échanges en direct, stockage et partage de données, échanges formels). -Les problématiques sont identifiéesLes solutions sont novatrices et applicables.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C4.1.4-Rendre compte de son avancement à titre individuel auprès des acteurs du projet pour adapter son rythme de production et permettre de tenir les délais collectivement.		
	C5.1.4-Proposer le cas échéant des solutions correctives développées dans son champ de compétences afin d'assurer la continuité du projet graphique jusqu'à sa finalisation.		

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle.